

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Mot du directeur Word From the Editor

Réal Allard

Numéro 1, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009204ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1009204ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Allard, R. (2012). Mot du directeur / Word From the Editor. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (1), 4–9.
<https://doi.org/10.7202/1009204ar>

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Mot du directeur

Le dernier demi-siècle a été marqué notamment par les efforts des minorités linguistiques de nombreux pays pour se maintenir et s'épanouir en tant qu'entités distinctes et autonomes. De langue officielle ou non dans les pays où elles sont enracinées, ces minorités n'en sont pas à leurs premiers efforts pour assurer leur survie et rehausser leur statut tant aux yeux de leurs propres membres qu'à ceux de la majorité et des minorités qui les côtoient. Leurs efforts trouvent leur origine dans un passé chargé d'histoire. Ainsi en est-il au Canada des communautés autochtones, francophones et, plus récemment, anglophones en situation minoritaire.

S'agissant des langues française et anglaise, la *Loi sur les langues officielles* que le Parlement du Canada a adoptée en 1969 a provoqué des changements profonds en proclamant le français et l'anglais langues officielles de l'État fédéral canadien. Rappelons quelques développements législatifs qui ont suivi la promulgation de cette loi. Il y eut d'abord le rapatriement de la Constitution en 1982 et l'édiction la même année de la *Charte canadienne des droits et libertés*, dont les articles 16 à 20 et 23 garantissent tout en les renforçant les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes. Vint ensuite la nouvelle version de la *Loi sur les langues officielles*, adoptée en 1988 afin de s'harmoniser avec la *Charte*, qui prévoit « assurer la pleine mise en œuvre des droits linguistiques garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* », dont une des nouvelles composantes, la partie VII, « engage les institutions fédérales à appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire ainsi qu'à faire la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne »¹. La *Loi sur les langues officielles* a été révisée à nouveau lorsque le Parlement a adopté en 2005 le projet de loi S-3, lequel oblige les institutions fédérales à mettre en œuvre « des mesures positives en vue de favoriser l'épanouissement et le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire du Canada, et de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ». La violation de ces obligations est passible de recours judiciaires.

1. Pour un aperçu, voir « Histoire de la *Loi sur les langues officielles* ». En ligne : http://www.ocol-clo.gc.ca/html/histo_f.php.

Comme celles qui sont survenues dans les provinces et les territoires, ces modifications dans la législation ont suscité un intérêt renouvelé pour l'étude des communautés francophones en situation minoritaire. Le dynamisme des experts qui se sont investis dans ce domaine de recherche s'est manifesté dans les sciences sociales, humaines et juridiques, ainsi que dans les arts et les lettres. La formation de nouvelles générations de chercheurs et de chercheuses dans ces disciplines et la création d'instituts, de centres et de groupes de recherche intéressés à ces communautés ont aussi contribué à l'essor grandissant des travaux de recherche en la matière. Un phénomène comparable s'amorce, d'ailleurs, au sein de la communauté anglophone du Québec, des communautés autochtones et des autres minorités linguistiques du pays.

Nonobstant l'importante contribution de revues existantes qui publient des résultats de recherches sur l'une ou l'autre de ces communautés, le besoin d'une revue consacrée à la recherche sur les communautés linguistiques en situation minoritaire du Canada et d'ailleurs est clair. Reconnaisant cette nécessité, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques a créé la revue *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society* avec l'appui de ses partenaires, à savoir le ministère du Patrimoine canadien, l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques, l'Institut d'études acadiennes et le Consortium national de formation en santé.

Cette nouvelle revue a pour mission principale d'assurer la diffusion de la recherche sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Elle se propose également, dans le cadre de sa mission, de diffuser des résultats de recherches tant sur les communautés autochtones, dites Premières Nations du Canada, que sur les minorités linguistiques du Canada et d'ailleurs. Il ne fait aucun doute que la présente revue servira de lieu de rencontre et d'échanges des chercheurs et chercheuses qui s'intéressent à chacune de ces communautés.

La publication de ces recherches provenant de contextes variés contribuera, certes, à l'accroissement des connaissances sur les minorités linguistiques d'ici et d'ailleurs de par la riche diversité des regards interdisciplinaires et pluridisciplinaires portés sur leurs réalités respectives. La revue veut contribuer aussi à la publication d'études comparatives et internationales qui enrichiront la réflexion et la recherche. À cette fin, elle publiera des articles inédits de divers types : articles de recherche scientifique ou théorique, notes de recherche, débats, articles de synthèse, essais critiques ou discussions sur des questions relatives aux minorités linguistiques et comptes rendus critiques d'ouvrages relevant du domaine des minorités linguistiques. Les textes seront publiés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada. En revanche, les résumés seront bilingues. Les deux numéros de la revue publiés annuellement (ou les trois, exceptionnellement) seront mis en ligne sur la plateforme *Érudit*

afin d'en assurer une plus grande diffusion ; les articles y seront en accès libre partout où il y a Internet.

Tout en présentant des articles qui répondent aux exigences scientifiques et qui s'adressent à des spécialistes, la revue invite les auteurs et auteures à faire en sorte que leurs articles soient accessibles aussi à un public averti plus large comprenant, notamment, toute personne faisant partie d'un organisme ou d'une instance gouvernementale responsable de la prise de décisions ou de l'élaboration de directives et de mesures touchant les minorités linguistiques, ainsi que quiconque s'intéresse au domaine.

Nous sommes heureux de souligner que l'intérêt pour notre revue s'est vite manifesté dès sa création. Plusieurs propositions de numéros thématiques ont été reçues avant même son lancement officiel.

Qu'il nous soit permis, enfin, de remercier les organismes qui ont compris la nécessité d'une telle revue et qui ont appuyé son projet de création. Nous témoignons notre reconnaissance aux membres de la communauté de recherche qui n'ont pas hésité à manifester leur confiance en acceptant de faire partie du comité de rédaction, en lui transmettant des propositions de numéros thématiques et des manuscrits et en acceptant d'en faire l'évaluation. Ensemble, nous réaliserons les objectifs de la revue.

Au nom des partenaires membres du comité de direction, je vous souhaite bonne et enrichissante lecture.

Réal Allard, directeur

Minorités linguistiques et société /

Linguistic Minorities and Society

real.allard@umoncton.ca



Word From the Editor

The last half century has been notably marked by the efforts of linguistic minorities in many countries to survive and thrive as distinct and autonomous groups. Whether they speak their country's official language or their mother tongue, these minorities have long striven to ensure their survival and gain a more positive status in the eyes of their own members, of the majority, and of other minorities with whom they coexist. Their efforts are rooted in a long and rich history. This is the case for Aboriginal, Francophone, and, more recently, Anglophone communities in minority contexts in Canada.

Regarding the French and English languages, the *Official Languages Act*, adopted by the Parliament of Canada in 1969, provoked profound changes by making both French and English the official languages of the Canadian federal government. This was followed by the repatriation of the Constitution in 1982 and the enactment of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, in which Articles 16 to 20 and 23 guarantee and strengthen the language rights of Canadians. Adopted in 1988, the new *Official Languages Act*, created to harmonize the Act with the Charter, was passed to "ensure the full implementation of the language rights guaranteed by the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*" and "one of its new components, Part VII, commits federal institutions to assisting in the development of official language minority communities and promoting English and French in Canadian society."¹ The *Official Languages Act* was revised again when the Parliament adopted Bill S-3, which demands that federal institutions take "positive measures to enhance the vitality of English and French linguistic minority communities in Canada, and to foster the full recognition and use of both English and French in Canadian society." Should these obligations be ignored, legal action is now possible.

These legislative changes, echoed at the provincial and territorial levels, sparked renewed interest in the study of Francophone minority communities. The enthusiasm expressed by specialists was evident in the fields of Law, the Social Sciences and Humanities, as well as

1. For a summary, see "History of the *Official Languages Act*". Online: http://www.ocol-clo.gc.ca/html/histo_e.php (consulted on 18 February 2012).

Arts. The ensuing new generation of researchers in these disciplines and the establishment of research institutes, centres, and groups interested in studying such communities have all contributed to the rapid growth of research on this subject. In fact, a similar phenomenon is taking shape in Quebec's Anglophone community and in Aboriginal and other linguistic minority communities across Canada.

The contribution of journals which publish research on one or the other of Canada's linguistic minorities is to be commended, yet there is clearly a need for a publication dedicated to research on linguistic groups in minority contexts in Canada and elsewhere. Recognizing this need, the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities created the journal *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society* with help from its partners: the Department of Canadian Heritage, the Canadian Institute for Research on Public Policy and Public Administration, the Institut d'études acadiennes, and the Consortium national de formation en santé.

This new periodical's primary mandate is to ensure the dissemination of research on the official language minority communities in Canada. It also seeks to disseminate the results of research on Aboriginal communities, known as Canada's First Nations, as well as on linguistic minorities in Canada and elsewhere. This journal will no doubt serve as a meeting point for researchers whose work is centered on linguistic minority issues.

Publishing this research from different backgrounds will certainly contribute to furthering our knowledge of linguistic minorities from here and elsewhere, through the wide diversity of interdisciplinary and multidisciplinary viewpoints. The journal will also contribute to the publication of comparative and international studies that will enrich our discussions and research. To this end, our journal will publish various types of original work: scientific or theoretical research articles, research notes, debates, review articles, critical essays, discussions, and critical reviews of works on linguistic minorities. While texts will be published in either official language, abstracts must be offered in both. The journal will publish two issues a year (exceptionally three) that will be available on *Érudit* to ensure their wider dissemination. This web-based resource provides free access to the journal's content through the Internet.

While presenting articles that meet scientific requirements and are intended for specialists, the journal asks authors to also make their articles accessible to a broad, well-informed readership, such as those who work in organizations or for government authorities responsible for decision-making, developing guidelines, or implementing measures with respect to linguistic minorities.

I am pleased to say that interest in our journal was quickly expressed from the outset. Indeed, we received several proposals for thematic issues, even before our intentions were officially announced.

Finally, we wish to thank those who understood the need for such a journal and who lent their support in its inception. We greatly appreciate the research community members who did not hesitate to express their trust in us, by accepting to be part of the editorial board, by sending proposals for thematic issues and manuscripts, and by accepting to take part in the reviewing process. Together, we will achieve the journal's objectives.

On behalf of our partners who are members of the executive committee, I sincerely hope that you will find this journal stimulating and worthwhile.

Réal Allard, Editor

Minorités linguistiques et société /

Linguistic Minorities and Society

real.allard@umoncton.ca